



Présentation du Projet sur le Parc National Salonga

Par Felix Credo LILAKAKO MALIKUKA

Chef du Projet BONGO-JUREC-PNS

Réunion technique du Projet BONGO

Kinshasa 15-16 Juillet 2021/WWF RDC

PLAN DE L'EXPOSE

- Contexte et justification du projet
- Objectifs du projet
- Partenaire de mise en œuvre
- Résultats attendus du Projet
- Défis de mise en œuvre du Projet
- Conclusion.

I. Contexte et justification

□ Constats:

- quelques cas violations des droits des CL & PA autour du Parc National de la SALONGA (RDC):
- des acteurs locaux, agents de parcs et partenaires ont été incriminés;
- Méconnaissance par les PA & CL de la législation et de surcroit de leurs droits et obligations sur les questions des droits humains et d'accès aux ressources naturelles;

Etc.

- D'où la nécessité de répondre objectivement à ces allégations et garantir aux PA et CL leurs droits;
- C'est ce qui a justifié l'élaboration de ce Projet.

II Objectifs du Projet

- ❑ Assurer la promotion et la protection des Droits des Peuples Autochtones et Communautés Locales;
- ❑ Faciliter la mise en place d'un Mécanisme indépendant d'examen et de suivi des plaintes des CL & PA autour du Parc National de Salonga;
- ❑ Faciliter un dialogue social permanent entre le gestionnaire du PNS, les CL & PA, les Autorités politico-administratives locales et autorités judiciaires, en vue de régler aux moyens pacifiques les conflits au sein des Communautés;
- ❑ Sensibiliser les parties prenantes locales et provinciales sur les droits et obligations des CL & PA et le cadre juridique sur les PA et la conservation de la nature en RDC.

Partenaire de mise en œuvre en RDC: ONG JUREC

- ❑ Juristes pour l'Environnement au Congo (JUREC) est une organisation de droit congolais (RDC), constituée sous forme d'ASBL;
- ❑ JUREC est spécialisée sur les questions juridiques de l'environnement et des ressources naturelles;
- ❑ JUREC offre un accompagnement juridique et judiciaire aux CL & PA riveraines des ressources naturelles;
- ❑ JUREC est enregistrée au Ministère de la Justice et Droits Humains et au Ministère de l'Environnement;
- ❑ JUREC est partenaire de l'ICCN (agence des parcs) et autres institutions et OSC, dont plusieurs réseaux des organisations des peuples autochtones;
- ❑ Contribution: élaboration des textes juridiques environnementaux et des droits des CL & PA

III. Résultats attendus du Projet

- ❑ Sensibiliser les décideurs politiques au niveau local et provincial sur la situation des droits des PA et CL autour du PNS (Elaborer les supports de sensibilisation, organiser 2 événements sur le territoire de Monkoto);
- ❑ Appui à la proposition de loi sur la promotion et la protection des PA en RDC (Ateliers avec les PA, des inputs sur la matière politique, des réunions avec les décideurs politiques);
- ❑ Mise en place d'un mécanisme d'examen des plaintes localement;
- ❑ Prise en charge des plaintes;
- ❑ Sensibilisation des PA cibles sur les droits des PA et le fonctionnement du Mécanisme d'Examen des Plaintes;
- ❑ Etc.

III. Etat de la mise en œuvre du Projet

1. Sur le plan technique

- ❑ Elaboration du Plan annuel de travail;
- ❑ Résultats 1.1: Elaboration des drafts des supports de sensibilisation (documents sur le mécanisme d'examen des plaintes, le Consentement Libre Informé et Préalable, guide explicatif de la loi portant protection et promotion des droits des Peuples Autochtones Pygmées, document sur les droits et obligations des Communautés Locales et Peuples Autochtones vivant aux environs d'une Aire Protégée, quelques outils de visibilité comme les T-shirt, képis et Roll up);
- ❑ Résultats 1.2: Echanges avec le REPALEAC sur l'évolution du processus législatif au sénat avec la loi sur les PA

III. Etat de la mise en œuvre du Projet

1. Sur le plan logistique et opérationnel

- ❑ Recrutement du personnel: en cours de finalisation, Sauf Coordonnateur du Projet, Responsable de MGP & chargé de l'administration;
- ❑ Les matériels de terrain déjà achetés et expédiés (motos, matériels de bureau et autres);
- ❑ Démarches en cours pour l'identification du Bureau sur terrain;
- ❑ Echanges avec les partenaires locaux dont les OSC locales en cours/ échanges réguliers, poursuite échanges avec les Autorités politico(administratives et judiciaires);
- ❑ Etc.

III. Défis de la mise en œuvre du Projet & prochaines étapes

- ❑ Installation/descente sur terrain, autorisation requise du partenaire ICCN (échanges en cours);
 - ❑ Tester les supports de sensibilisation sur terrain, à travers les rencontres bilatérales provinciales et locales;
 - ❑ Finaliser les outils de sensibilisation;
 - ❑ Organiser des rencontres bilatérales au niveau provinciales et locales (TdR disponibles);
 - ❑ Réunions d'information et de sensibilisation des PA & CL sur le Mécanisme d'Examen des Plaintes;
- ➔ Renforcement de collaboration avec les autres OSC locales sur cette question de Mécanisme de gestion des plaintes;
- ❑ Installation d'au moins 5 Centres des Droits Humains/1^{ère} année;
 - ❑ Prise en compte de la dimension genre, notamment dans la désignation des moniteurs des Centres des Droits Humaines.

CONCLUSION

- Le Projet se présente comme une opportunité pour garantir une meilleure gouvernance des ressources naturelles dans le respect des droits des PA et CA autour du PNS;
- Ce Projet permettra d'assurer une gestion apaisée du PNS et de créer un climat de paix entre les PA et l'ICCN et d'épanouissement des PA;
- Le Projet vise à capitaliser les appuis de WWF au PNS et tend à renforcer la collaboration entre les PA, les autorités pol-administratives et l'ICCN;
- La mise en œuvre de ce Projet a connu quelques défis institutionnels avec le partenaire gouvernemental, dont l'ICCN.

JUREC dispose d'une planification qui lui permet d'assurer la mise en œuvre selon les exigences des partenaires et les réalités de terrain.

- Le renforcement de la collaboration avec les partenaires locaux et régionaux est un atout.
- Le caractère régional de ce Projet est un atout pour la durabilité de ses acquis. D'OÙ L'AVANTAGE DE CETTE REUNION TECHNIQUE...



JE VOUS REMERCIE....

jurec.conseil@gmail.com